



DU SAMEDI 23 JUILLET 2016

Royaume-Uni Le «Brexit» prive de bras l'agriculture

Les agriculteurs britanniques ont prévenu hier que les possibles restrictions post-Brexit sur l'immigration seraient «dévastatrices» pour leur secteur et ont proposé un système de visas pour permettre aux travailleurs saisonniers de continuer à faire les récoltes.

«La perte de main d'œuvre post-Brexit pourrait avoir un effet dévastateur sur le secteur de l'horticulture», a affirmé Meurig Raymond, le président du syndicat national des fermiers (National Farmers Union, NFU), après des entretiens avec la ministre de l'Agriculture Andrea Leadsom.

Il a ajouté qu'une pénurie de travailleurs saisonniers pourrait nuire à la compétitivité du secteur face aux importations «mais pourrait aussi, dans les cas les plus graves, donner lieu à la perte des récoltes».

Ali Capper, la présidente du conseil de l'horticulture du NFU a proposé de mettre en place un système de visas. Une pénurie de main d'œuvre en 2007-08, causée par des changements dans le système d'accueil des travailleurs saisonniers principalement d'Europe de l'Est, avait entraîné la non récolte de nombre de cultures qui avaient pourri sur place. Les agriculteurs ont averti qu'ils

iraient cultiver fraises ou pommes ailleurs dans l'Union européenne pour éviter une situation similaire.

«Les fermiers britanniques pourraient décider de transférer certaines de leurs entreprises ailleurs en Europe où il y a une offre abondante (de main d'œuvre) et des terres utilisables», a prévenu Laurence Olins, président de la British Summer Fruits (BSF) qui représente les entreprises du secteur fruitier.

Il a souligné que le secteur, qui pèse 1,2 milliard de livres (1,4 milliard d'euros), dépendait complètement des travailleurs



européens parce que leurs homologues britanniques sont réticents à travailler dans les champs. Photo illustration AFP

Nouveau vendredi noir dans le vignoble cognaçais

La grêle s'est à nouveau abattue hier sur le Cognacais. A Juillac-le-Coq surtout où, entre inondations et vignes détruites, c'est la désolation.



Au lieu-dit «Le Puy Ratier», des trombes d'eau et de grêlons ont inondé jardins et habitations.

Photos Christophe Barraud.

Gilles BIELLEY
g.bielley@charentelibre.fr

Un tapis de feuilles de vignes sur les routes, mélangé à des grêlons, des congères partout, sur les bords des talus, dans les rangs du vignoble. Des vignes mâchées, baignant dans l'eau. Des garages et des caves d'habitations à la même enseigne. Un spectacle de désolation renforcé par une brume tenace et une température tombée de plusieurs degrés en à peine une heure. L'hiver en été. Sur les routes, des pompiers, de Segonzac, Barbezieux et Cognac, à l'œuvre un peu partout. Dans les hameaux, des viticulteurs et des habitants consternés devant l'étendue des dégâts. Comme le

27 mai dernier, un nouvel orage assorti d'un violent épisode de grêle s'est abattu hier sur le Cognacais. Un phénomène hyper localisé cette fois qui a touché à partir de 17h la Grande-Champagne, épargnée la fois précédente (1). Plus particulièrement la commune de Juillac-le-Coq et dans une moindre mesure celle de Verrières voisine.

40 mn de déluge

«C'est tombé d'un coup, pendant au moins 40 minutes, j'ai cru que ça n'allait jamais s'arrêter», raconte Marie-Thérèse Pinet, une riveraine du lieu-dit «Le Puy Ratier» de Juillac où les dégâts sont considérables. De la boue partout, des trottoirs défoncés, de l'eau

surtout, jusqu'à près d'un mètre dans son garage où flotte encore son réfrigérateur. *«C'était énorme et d'une force incroyable, je n'avais jamais vu ça ici»*, ajoute-t-elle ébahie. Plus loin, l'un de ses voisins fait avec les moyens du bord et pare au plus pressé en attendant l'aide des pompiers. Pelle et brouette pour évacuer les congères qui flottent dans la cour de sa maison. Les pieds dans cinquante centimètres d'eau.

Un viticulteur local retrace le film des événements: *«L'orage a débuté à l'est de la commune. Il s'est posé là vers 17h, les nuages ne bougeaient pas, pas de vent. Puis, ça a grondé une heure et c'est tombé brutalement sur le haut des coteaux où se trouvent le vi-*

gnoble et la distillerie du Peu de la maison Hennessy, pluie et grêlons d'un bon centimètre de diamètre mélangés. L'eau a ensuite coulé en torrent entre les rangs de vignes pour se déverser vers le bourg du village.»

Pas d'alerte grêle

Maisons et commerce touchés. Et vignoble, actuellement en période de fermeture de grappes, ravagé bien sûr et en grande partie, mais à certains endroits seulement. A l'entrée de la commune, de nombreuses vignes ont en effet été épargnées, marquant l'hyper localisation de ce phénomène. Pas celles de la maison Rémy Martin en revanche, ni celles de Christophe Fillioux. A 18h.



Brume, congères, c'était l'hiver en juillet en fin d'après-midi à Juillac-le-Coq.



Des vignes ravagées, une récolte anéantie.

ce trentenaire issu d'une longue lignée de viticulteur postait sur Facebook «Au revoir récolte 2016, toutes mes vignes sont en train de se faire saccager par la grêle, ça ne s'arrête pas !!!»

A 21h, il estimait ses pertes aux deux tiers de son vignoble. «On n'a jamais vu ça ici depuis 1953», confiait-il de mémoire de famille, à la fois dépit et atterré une fois le calme revenu. Atterré, comme d'autres de ses pairs venus constater de visu les dégâts, de l'absence d'alerte grêle. Une fois de plus. Comme le 27 mai. «Pourtant, je l'avais déjà repéré près de 3/4 d'heure avant sur ma pauvre pe-

tite installation météo sur mon ordinateur», s'étonnait-il. Un sujet déjà brûlant, qui risque de s'embraser quand le bilan des dégâts sera réalisé. «Il va falloir une grande solidarité entre viticulteurs et se mettre sérieusement autour de la table pour trouver des dispositifs efficaces. ça ne peut plus durer», prévenait un de ses confrères.

(1) Le précédent épisode avait touché les communes situées sur l'axe Pons-Aigre dont Salles-d'Angles, Saint-Brice, Chassors et Bourg-Charente. 5 % du vignoble avait été détruit.

Le centre de Saint-Lary sauvé pour au moins un an

La Fcol et le conseil départemental ont trouvé un accord. Rien ne change pour la saison prochaine. Dès septembre 2017, le centre fera l'objet d'une délégation de service public.

Richard TALLET
r.tallet@charentelibre.fr

Pour l'instant, on ne vend plus. S'il était urgent de se séparer du centre d'altitude de la Charente à Saint-Lary en mai, aujourd'hui, pour le conseil départemental, il est urgent d'attendre. Après une ultime rencontre, François Bonneau, le président de la Charente et Line Duchiron, la présidente de la Fédération charentaise des œuvres laïques (Fcol), sont tombés d'accord sur un compromis qui préserve au moins la saison à venir. «On alloue de nouveau la subvention prévue pour 2017», explique François Bonneau. «La saison prochaine sera donc assurée. Pour la rentrée 2017, on va mettre en place une délégation de service public». La Fcol pourra être candidate mais d'autres organismes aussi.

«En l'état actuel, on ne vend plus», confirme donc François Bonneau qui a dû se rendre à l'évidence, la Fcol n'avait pas les 1,3M€ nécessaires pour racheter le bâtiment. «Si la DSP n'aboutit pas, on avisera». «Pour l'instant, on ne sait pas ce que cette DSP contiendra», attend Line Duchiron, satisfaite de cette sortie provisoire de crise qui va permettre aux nombreuses classes déjà ins-

crites entre septembre 2016 et juin 2017, de profiter des équipements.

L'accessibilité peut attendre

D'un coup donc, tous les travaux urgents que le conseil départemental ne voulait pas financer ne sont plus urgents. «Pour l'accessibilité, on va déposer un dossier de demande de dérogation. Donc pour l'instant, on n'engage aucuns travaux», précise le président du Département qui n'a donc pas prévu de lâcher les 260 000€ nécessaires à rendre totalement accessible le rez-de-chaussée.

Et il prévient, pas question non plus de combler les trous dans le budget. «Entre 2012 et 2015, nous avons dû verser 500 000€ à la Fcol pour équilibrer des budgets déficitaires. On ne comble plus le passif.» Depuis deux ans, heureusement, la Fcol réussit à être à l'équilibre.

«On a conscience de l'utilité de ce centre», affirme François Bonneau. «Mais ce n'est pas l'alpha et l'oméga de la découverte de la montagne. Il existe d'autres moyens pour les jeunes Charentais de découvrir ce milieu. Le centre de Saint-Lary est très bien mais avec un prix de journée qui ne correspond plus à la réalité du mar-



50 000 petits Charentais, depuis 1967, ont pu découvrir la montagne grâce au centre, été, comme en hiver.

Archive CL

ché. Il coûte 80€ par jour et par enfant quand d'autres structures proposent des séjours à 50€ par jour. On souhaite donc que l'exploitation du centre se fasse dans un cadre financier soutenable.»

Ce sera certainement l'un des points du futur cahier des charges de la DSP. «On se donne jusqu'à janvier pour l'élaborer.» Le choix de la structure qui gèrera le centre se fera au printemps.

L'annonce, en mai dernier, de l'intention de vendre avait provoqué une vague de protestations importante. Une pétition en ligne avait recueilli 4 420 signatures. Même

le maire de Saint-Lary avait réagi vivement pour dire qu'il était contre cette vente. Et à tous ces défenseurs qui crieraient trop vite victoire, François Bonneau rappelle que le conseil départemental «n'a de responsabilités que sur les collèégiens du département. Ils sont très peu à profiter de Saint-Lary, beaucoup plus largement utilisé par les écoles primaires. C'est de la responsabilité de l'Éducation Nationale qui se désengage de plus en plus en ne fournissant qu'un directeur», quand, à une certaine époque, il y avait aussi des instituteurs détachés.

Emploi Charente: chômage stable, emploi en repli

L'Insee vient de publier sa note de conjoncture concernant l'emploi dans la Région au 1^{er} trimestre 2016. Il en ressort que le chômage, après avoir baissé de 0,3% au 4^{ème} trimestre 2015, se stabilise à 9,6% de la population active pour le début 2016. Fin mars, la Nouvelle-Aquitaine compte ainsi 495 000 demandeurs d'emploi, toutes catégories. Le taux de chômage progresse en Lot-et-Garonne et en Corrèze. Il baisse dans les départements côtiers et ne bouge pas en

Charente où il reste à 10% au 1^{er} trimestre 2016 (soit 0,2% de moins par rapport au 1^{er} trimestre 2015). L'emploi salarié marchand progresse de 0,2% au 1^{er} trimestre 2016, ce qui représente le 4^{ème} trimestre de hausse dans ce secteur. Les effectifs progressent dans l'hébergement et la restauration, l'immobilier et les activités financières et d'assurance. Cependant, en Charente, l'emploi baisse de 0,6%. Il y a de fortes pertes: - 6,4% dans l'intérim, -1,9% dans la construction. Dans sa note de conjoncture de juillet, portant sur la même période, l'Urssaf note que dans la zone d'emploi d'Angoulême, l'évolution annuelle de l'emploi salarié baisse de 0,8%, alors qu'elle est en hausse de 0,7% sur l'ensemble de la grande Région.

Charente Libre

■ GRAND ANGOULÊME

Déjà à court d'idées pour occuper vos enfants cet été? Voici une sélection d'activités ludiques et instructives en Charente. Pour passer de bons moments en famille.

Aïssatou DIALLO
a.diallo@charentelibre.fr

Chaque année, c'est la même galère pour ceux qui ne partent pas en vacances: quoi faire pour occuper les enfants? Nautilus, les balades au plan d'eau de Saint-Yrieix, les activités dans les centres sociaux, c'est classique, mais ça devient vite répétitif. A la recherche d'idées de sorties originales? CL a sélectionné des activités pour occuper les petits. Histoire de les surprendre un peu.

Des ateliers nature avec les chasseurs

C'est une première: la Fédération des chasseurs de Charente pro-

pose des ateliers nature tout l'été dans ses locaux, rue des Chasseurs à Puymoyen. Une découverte ludique de la faune, à chaque fois de 14h à 16h, pour les 6 à 12 ans.

Tarif: 5€, réservation obligatoire.

Tél. 06 72 12 24 00 ou 05 45 61 50 71.

Le lundi 25 juillet, «*De l'œuf à la poule*» présentera des espèces de l'avifaune (caille, bécasse...). Le mercredi 27 juillet, «*Du nectar au miel*» définira le rôle des abeilles pour comprendre leur mode de vie et leur disparition... Le mardi 9 août, «*Les corridors écologiques*» abordera le problème de l'aménagement des territoires et la sauvegarde des espèces locales. Enfin, le mardi 16 août, «*24 heures chrono*» permettra de découvrir les principales espèces diurnes et nocturnes du territoire.

Du cirque et des animaux

Jonglage, rouleau américain, boule, promenade sur un fil, trapèze... Le Cirque Franco-Italien ouvre à nouveau son chapiteau à des ateliers au plan d'eau. «*La présence des parents est indispensable pour les plus jeunes enfants*», insistent les organisateurs. Les ateliers, organisés avec la Fcol, sont gratuits et ouverts à tous sans inscription. On peut aussi visiter la ménagerie avec les fauves, les chameaux, les yaks, zèbres et autre watusi.

Ateliers cirque, les samedis et dimanches de 15h à 17h, les lundis et jeudis de 17h à 19h jusqu'au 30 juillet, au plan d'eau de Saint-Yrieix.

Tél. 06 86 89 62 21 (école de voile).

Un peu d'originalité pour occuper les petits



Heureux et fier! C'est sur son doigt qu'il présente le kangourou qu'il vient de fabriquer lors de l'atelier marionnettes au Jardin Vert.

Photo A. D.

Fabrication de marionnettes

Deux ateliers originaux sont proposés mercredi prochain au Jardin Vert, à Angoulême. Le premier consiste à fabriquer des marionnettes à main. Le deuxième tourne autour de la teinture et permet de créer des tissus à motifs. L'idée: découvrir les plantes qui donnent le brun foncé, le beige et le gris. Sandrine Bonheure utilise le shibori,

technique ancienne de teinture japonaise, pour colorer des tissus. A l'aide de pinces, de fils, d'aiguilles ou de billes, les enfants créent leurs propres motifs. *«Je veux faire connaître la couleur végétale et attirer l'attention sur les produits chimiques qui détruisent l'environnement»*, confie-t-elle.

Ateliers marionnettes et tissus, mercredi 27 juillet, de 14h30 à 17h, au Jardin Vert, à Angoulême, dans le cadre des Beaux jours. Gratuit, mais places limitées. Inscriptions au 06 63 07 13 46.

De la science sous la tente jaune

L'animation s'appelle «La science en bas de chez toi». Un atelier découverte, d'expériences scientifiques et de réalisations techniques gratuit pour 8-16 ans. Chaque semaine, l'équipe d'animateurs de l'association Petits Débrouillards s'installe dans un quartier avec son matériel, sous une tente.

Au programme, des jeux pour comprendre le corps humain, le squelette, l'ADN. *«A travers la science, on leur parle de genre et d'interculturalité pour lutter contre les discriminations»*, explique Barbara Hubans, coordinatrice.

Ateliers des Petits Débrouillards, du 25 au 29 juillet, de 14h à 19h à l'espace Saint-Jean à La Couronne, puis du 1^{er} au 5 août de 14h à 19h place Hildesheim, à Ma Campagne, à Angoulême. Tél. 05 45 37 78 92.

Un éléphant géant en papier

De l'origami au Musée du Papier, c'est classique. Un éléphant géant en papier, c'est beaucoup plus rare. Le mardi 9 août à 14h, il s'agira de plier une feuille de 36 m² pour créer Nil, l'éléphant du Musée du Papier. Pour découvrir le pachyderme.

Le lendemain à 14h30, place à la fabrication de chapeaux de cowboy, toujours en origami.

Ateliers éléphant et chapeaux, à partir de 10 ans (enfants accompagnés d'adultes), au Musée du Papier, au Nil, à Angoulême. Gratuit, sur inscription. Tél. 05 45 99 73 43.

Dans la peau de Cromagnon

La Préhistoire revisitée à travers des ateliers de poterie. Ce sera le mardi 23 août à 10h30 pour les 4-6 ans, au Musée d'Angoulême. Plus tard le même jour, à 14h, les animateurs proposeront aux 7-10 ans de faire tissage néolithique.

Ateliers au Musée d'Angoulême. Tarif: 4€, sur inscription (places limitées). Tél. 05 45 95 79 88.

- L'association «La vie des halles» se remet en route avec de jeunes commerçants et le soutien de la Ville
- La municipalité offre aux nouveaux trois mois de loyer gratuits ■ Et espère bien remplir les bancs vides.

Les jeunes commerçants veulent relancer les halles

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Ce seront les deux premières à en profiter. Claire Tolagen et Nawal Benahmed ont pris des bancs au marché couvert des halles de Cognac en mai dernier. La vendeuse de fruits et légumes et celle de produits bio bénéficieront de l'opération «Mon banc à l'essai» décidée par la Ville et votée en conseil municipal mardi passé. Pour favoriser les installations, les trois premiers mois de location sont gratuits pour chaque nouveau commerçant. Un geste qui peut paraître symbolique puisqu'il tourne autour de 600 euros par commerçant mais c'est surtout une volonté de remplir des halles qui ont encore trop tendance à sonner un peu creux. «C'est sûr que ça m'a incitée à m'installer.



La nouvelle présidente, Vanessa Valadon, est présente sous les halles depuis 2008: «On va lancer nos premières actions à la rentrée».

J'ai pu aussi mieux valoriser mon espace, explique Nawal Benahmed, qui a posé son «Maman bio» au milieu du marché où elle vend également des jus de fruits ou des smoothies maison. Claire Tolagen a, elle, repris le banc de sa tante juste devant l'entrée depuis le 1^{er} mai. En contrepartie, il faut s'engager à être présent «sur toutes les journées d'ouverture du marché», explique la Ville. Ce qui doit permettre de remplir les



Les commerçants des halles veulent jouer groupé autour d'une nouvelle équipe.

sommeil. «*Nous avons constitué un nouveau bureau en mai dernier, explique la nouvelle présidente Vanessa Valadon, âgée elle de 27 ans, mais présente sous les halles depuis 2008. C'est vrai que nous avons tous autour de la trentaine*». Le bureau de six personnes a bien sûr pour objectif de mieux valoriser le site et donc d'attirer de nouveaux clients: «*Depuis quelques mois, on voit déjà de plus en plus de monde, et notamment une clientèle plus jeune attirée par la qualité*» dicit la présidente de l'association.

Mais l'objectif est aussi de resserrer les liens entre commerçants, qui ont connu des tensions certaines années, ce qui ne facilitait pas la mise en place d'actions collectives.

Pour mettre en place des projets, «*La vie des halles*» va recevoir 2 000 euros de la Ville pour organiser des actions commerciales et de communication. La délibération a été votée mardi en conseil municipal. «*On laisse passer l'été où nous avons une clientèle un*

Depuis quelques mois, on voit déjà de plus en plus de monde, et notamment une clientèle plus jeune attirée par la qualité.

bancs, plus particulièrement les jours creux comme le mercredi ou le jeudi.

Une nouvelle présidente de 27 ans

À 26 ans, Claire Tolagen est aussi l'un des symboles d'un lieu qui se cherche une nouvelle jeunesse. Et pour y arriver, l'association «*La vie des halles*» a décidé de se réveiller après trois mois de mise en

peu différente et moins de commerçants présents avant de lancer nos premières actions à la rentrée», précise Vanessa Valadon. Parmi les pistes évoquées, des actions en lien avec les festivités du millénaire à Cognac - dont les banderoles ornent déjà le fronton du bâtiment. Ou encore, «*des actions en direction des écoles pour sensibiliser à nos produits et aux circuits courts*», précise celle qui est productrice à Chérac. Autant d'idées qui permettraient aux halles de s'offrir une nouvelle jeunesse. Le plus dur commence.

Pas de marché en plein air à l'horizon

Isabelle Lassalle, la conseillère municipale FN, a profité du conseil municipal mardi passé pour demander où en était le projet «*d'un marché en plein air devant les halles, évoqué depuis de nombreuses années déjà*». Le maire Michel Gourinchas et sa conseillère déléguée au commerce ont expliqué que ce projet de mettre en place un jour par semaine

un marché en dehors des halles était «*pour le moment abandonné*». Pour le maire, cela reste «*une bonne idée*» mais il y a d'autres priorités: «*Nous devons d'abord faire le maximum pour remplir les bancs des halles*», a-t-il précisé après le vote sur l'exonération de trois mois de loyer pour les nouveaux commerçants. Le sujet reste aussi délicat. Déjà,

pour trouver le jour qui pourrait satisfaire le plus grand nombre. Mais aussi pour des questions de stationnement ou de sens de circulation qui sont régulièrement sources de problèmes à l'image des bornes installées en mai place d'Armes puis aussitôt enlevées par la Ville qui avait reconnu «*une erreur*» selon Michel Gourinchas.

Ouest-Charente veut mettre en valeur ses terres agricoles proches des rives

Depuis le mois de mai, le Pôle territorial Ouest-Charente-Pays du cognac et la chambre d'agriculture de la Charente travaillent conjointement à l'élaboration d'une étude agricole concernant les terres en bord de cours d'eau de l'Ouest-Charente (terres situées à 300 mètres de part et d'autre des rives). Cette étude constitue une première étape préalable à la définition d'un projet agricole adapté à ces terres et au territoire (peupleraies, cultures maraîchères, voie verte...). Elle donnera aux élus toutes les clés de lecture et des propositions d'actions pour aider à définir ce projet agricole.

«L'eau tient une place importante et fait d'ailleurs l'objet d'un axe à part entière dans le programme européen Leader: reconquête du fleuve, de ses affluents et diversification de l'offre touristique», a confié le président, Jérôme Sourisseau, lors de la première réunion du comité de pilotage animé par la chambre d'agriculture et composé de représentants de la profession agricole, d'élus locaux, et de partenaires techniques.

En signant une convention de prestations avec la chambre d'agriculture, valable un an, le Pôle Ouest-Charente souhaite avoir une vision globale, un diagnostic de ces terres en vue d'envisager l'éventuelle élaboration de



Jérôme Sourisseau et Jean-Yves Verhaeghen ont signé la convention.

Photo CL

projets de développement adaptés. La première étape (diagnostic des bords de l'eau et réflexion autour du projet) sera conduite dès cette année.

Trois axes

La seconde sera la mise en œuvre d'actions afférentes au projet de développement. La prestation se déroulera selon trois axes principaux: cartographie de secteurs de développement potentiels, concertation des acteurs du territoire sur

des thématiques de développement identifiées, enquête auprès de la restauration collective publique du territoire (confiée à l'association Régalade qui donnera un avis consultatif). Le comité de pilotage devra valider toutes les étapes du diagnostic, remettre ce travail en perspective et définir la feuille de route de ce projet partagé au plus tard fin décembre. Le montant global de la prestation est estimé à 23 000 euros TTC subventionnés par le programme Leader et le conseil départemental.



Samedi 23 juillet 2016

Vitrac: la fête au village comble toutes les générations

La journée d'animations organisée par le comité des fêtes de Vitrac a tenu toutes ses promesses autour de l'église du village, dimanche dernier. Les festivités ont démarré par une randonnée conduite par Robert Piton de l'AAEP avec escale appréciée près de l'étang de Puyravaud pour le ravitaillement et un cours sur le mer-rain, bois servant à fabriquer les tonneaux de Cognac. Ont suivi

dans le bourg une démonstration de zumba, le traditionnel pique-nique républicain, des jeux de plein air avec notamment un baby-foot vivant où petits et grands s'en sont donnés à cœur joie. Le soir, après des plateaux-repas pour reprendre des forces, les lampions se sont allumés et ont défilé dans tout le bourg pour conduire la foule au feu d'artifice remarqué pour ses explosions de couleurs.



Le baby-foot vivant a beaucoup amusé jeunes et moins jeunes.

Photo CL

SUD OUEST

Bercy garde la main sur les poursuites

FRAUDE FISCALE Le Conseil constitutionnel a confirmé hier que c'est le ministre du Budget et non le procureur qui a le pouvoir d'engager les poursuites. Un système qui profite aux plus fortunés

Pouvait-on s'attendre à ce que le Conseil constitutionnel, présidé par un ancien ministre de l'Économie et des Finances, dépouille l'administration fiscale et donc le gouvernement du pouvoir de renvoyer ou non un fraudeur en correctionnelle ? Poser la question, c'était déjà y répondre un peu. Hier, les Sages, qui siégeaient sous la présidence de Laurent Fabius, ont conforté le fameux « verrou de Bercy », c'est-à-dire cette prérogative quelque peu exorbitante qui confie au seul ministre du Budget la possibilité de déclencher seul l'action publique en saisissant le procureur.

Rupture d'égalité

En France, près de 40 000 procédures de redressement fiscal sont lan-

cées chaque année. Entre 10 000 et 15 000 d'entre elles visent des contribuables qui ont sciemment cherché à tricher. Pourtant, ils sont à peine un millier à faire l'objet de poursuites pénales. « Pourquoi moi et pas les autres ? », demandait assez légitimement le particulier, allergique au paiement de la TVA, qui avait déposé une question prioritaire de constitutionnalité après avoir fait l'objet de poursuites.

Le Conseil constitutionnel, dont sont membres trois anciens ministres socialistes, l'a sèchement éconduit en observant que le verrou de Bercy ne constituait pas « une atteinte disproportionnée » à l'indépendance de la justice et au principe de la séparation des pouvoirs. Il a estimé que l'administration fiscale

était la plus à même d'apprécier la gravité des dommages portés aux intérêts collectifs protégés par la loi fiscale.

Complaisance

« Au cœur de cette disposition, qui place le procureur de la République sous la dépendance de fait de l'administration, se niche une conception bien complaisante de la fraude fiscale, quand les fraudes aux prestations sociales par exemple, portant souvent sur de très faibles montants, sont poursuivies et jugées sans faillir », déplorait hier le Syndicat de la magistrature, classé à gauche.

Par le passé, le couturier Karl Lagerfeld avait négocié avec les gouvernements Juppé et Jospin pour adoucir son redressement sans passer par

la case correctionnelle. Le milliardaire François Pinault avait fait de même avec Laurent Fabius, à l'époque où ce dernier régnait sur Bercy. L'administration fiscale justifie cette différence de traitement par l'efficacité de la négociation amiable lorsque des sommes importantes sont en jeu.

C'est le cas actuellement avec les repentis fiscaux qui rapportent des milliards d'euros à l'État. Pour ne citer qu'eux, les consultants sportifs Guy Roux et Bixente Lizarazu, qui détenaient des comptes non déclarés en Suisse, en ont ainsi profité pour échapper à l'infamie d'un procès public. Quant à l'égalité des citoyens devant la loi, elle attendra des jours meilleurs.

D. R.



La grêle a déchiqueté les feuilles dans les vignes. PHOTO ANNE LACAUD

La grêle frappe encore

JUILLAC-LE-COQ Entre 100 et 200 hectares de vignes ont été ravagés par un violent orage, hier

La région de Cognac a une nouvelle fois été traversée par un violent orage, hier, vers 17 heures. Dans la ville de Cognac, quelques rues ont subi des inondations. Mais les principaux dégâts se situent entre les communes de Juillac-le-Coq et de Verrières, près de Segonzac, où la grêle a sévi pendant une quinzaine de minutes.

« C'était très violent. Le paysage était blanc, couvert de grêle. Dans les parcelles les plus touchées, ça a coupé les feuilles. Il ne reste plus que les branches », relate Stéphane Roy, président de l'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac. Le patron du syndicat viticole fait partie des victimes. « Sur notre exploitation de

45 hectares à Juillac-le-Coq, 35 hectares sont très touchés, une dizaine un peu moins », indique-t-il.

Frapin et Rémy Martin touchés

L'épisode était plus ciblé que celui du 27 mai dernier, qui avait ravagé près de 5 500 hectares de vignes, dont 3 000 hectares à plus de 80 %. Selon Stéphane Roy, les dégâts concerneraient 100 à 200 hectares, au cœur du cru Grande Champagne. Les Domaines Jean-Fillioux, au lieu-dit la Pouyade, auraient perdu deux-tiers de leur récolte. Les vignobles de la maison Frapin et du cognac Rémy Martin sont également concernés.

Philippe Ménard

« Je suis militaire à temps partiel »

PORTRAIT

Réserviste depuis onze ans, Xavier Triouillier encourage les jeunes à s'engager

Xavier Triouillier a plusieurs casquettes. De très nombreuses casquettes même, toutes bien rangées dans un emploi du temps très précis. Du lundi au vendredi, Xavier Triouillier est secrétaire général du sous-préfet, à la sous-préfecture de Cognac. Depuis son bureau, il assure la sécurité locale, seconde le sous-préfet et pilote les politiques publiques à l'échelle locale.

Le reste du temps, le week-end et pendant ses vacances, il devient sous-lieutenant de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale. Mais son engagement ne fait pas suite aux appels lancés par François Hollande et Bernard Cazeneuve après les attentats de Nice, le 14 juillet dernier : Xavier Triouillier est réserviste depuis près de onze ans. Depuis cet appel, il admet que les choses ont un peu changé au sein de la réserve : « On nous a demandé vendredi dernier de donner nos disponibilités de l'été en toute urgence », explique le réserviste, « le temps de former les autres ».

Suppléer les gendarmes

Car si l'appel lancé par le président de la République a été entendu, les intéressés ne pourront pas être sur le terrain tout de suite. Avant d'être opérationnels, les futurs réservistes devront suivre une formation de quatre semaines à Saint-Astier (Dordogne) dans les mois à venir.

Ceux qui sont d'ores et déjà mobilisables, comme Xavier Triouillier, doivent donc redoubler d'efforts et de présence sur le terrain. Au mois de juin, pendant l'Euro de football, il était dans l'île de Ré, pour assurer la sécurité de l'équipe d'Espagne. Ce week-end, Xavier Triouillier sera à Royan, à l'occasion du festival Violon sur le sa-



Xavier Triouillier intervient dans la réserve de la gendarmerie nationale. PHOTO ANNE LACAUD

ble. Le sous-lieutenant a préféré s'engager en Charente-Maritime, « pour qu'il n'y ait pas de conflit avec mon rôle de secrétaire général du sous-préfet en Charente », explique-t-il.

« Le rôle de la réserve est de suppléer les gendarmes sur le terrain, de montrer une présence et de rassurer la population », détaille Xavier Triouillier. En apparence, aucune différence ne peut être faite entre gendarme et réserviste : même uniforme, même port d'arme, même tâche, à l'exception des actes de procédures judiciaires, réservés aux gendarmes, et au maintien de l'ordre, confié aux CRS. Les réservistes, comme les gendarmes, sont chargés de surveiller, de renseigner la population et de protéger des « points sensibles ».

« Engagez-vous ! »

Depuis plusieurs années, les réservistes sont de plus en plus souvent appelés en renfort, pour « pallier le manque d'effectifs », poursuit Xavier Triouillier. Et depuis l'attentat de Nice, une nouvelle mission leur a officiellement été confiée : jouer les VRP et parler autour d'eux de leur mission, et encourager la population à s'engager.

Xavier Triouillier a longtemps rêvé

d'être gendarme. Il dit être réserviste « par passion » et se considère comme « militaire à temps partiel ». « On ne fait pas ça pour l'argent », précise-t-il. En moyenne, les réservistes sont payés 47 euros la journée, en fonction de leur grade. Pour encourager les jeunes à devenir réservistes, Xavier Triouillier ne manque pas d'arguments : « C'est un tremplin, un gage de qualité auprès des employeurs ».

L'engagement du secrétaire général du sous-préfet ne s'arrête pas là. Il donne aussi des cours à des policiers de Bordeaux ou de Poitiers. Il intervient également lors des Journées de défense et citoyenneté, obligatoires pour les jeunes à l'âge de 17 ans.

Fonctionnaire de police à la brigade financière de Paris en 2009, il devient ensuite chargé de mission au Conseil d'État, avant de revenir en Charente d'où il est originaire. Aujourd'hui, l'homme de 34 ans connaît parfaitement les rouages du ministère de l'Intérieur dont il dépend et se dit « totalement au service de l'État ». Il s'autorise donc une énième casquette, joue les « publicitaires » pour encourager les jeunes à devenir réservistes et martèle inlassablement un même message : « Engagez-vous ! ».

Léa Leostic

La BA 709 en première ligne

COGNAC La base aérienne forme elle aussi des réservistes

Ils sont 39 jeunes, entre 17 et 20 ans, à être actuellement en formation à la base aérienne de Cognac-Château-bernard. Eux aussi souhaitent devenir réservistes. Ils sont aujourd'hui en « phase finale » de formation et seront sur le terrain dès le 1^{er} août prochain.

À la différence de Xavier Triouillier (lire ci-dessus), les futurs réservistes ne dépendront pas du ministère de l'Intérieur, mais bien de la Défense. Leur formation a donc été quelque peu différente des volontaires formés à Saint-Astier (Dordogne), seul centre d'entraînement pour la région Nouvelle-Aquitaine pour la gendarmerie. Les futurs réservistes de la base aérienne ont été spécifiquement formés à la protection des installations de défense. Eux aussi seront armés.



Les futurs réservistes terminent leur formation. PHOTO ANNE LACAUD

Dès le 1^{er} août, ils remplaceront 50 % du personnel habituel.

30 appels depuis l'attentat

Tous les ans, 60 jeunes sont formés à la base 709. Mais depuis les attentats, le nombre de volontaires a également augmenté : « on a reçu 30 ap-

pels d'intéressés depuis l'attentat de Nice », témoigne le colonel Ciappa, qui encadre les jeunes en formation. La base aérienne n'exclut donc pas d'ajouter une nouvelle session de formation, dès les vacances de la Toussaint.

LL

CHARENTE EXPRESS

La vente du centre de Saint-Lary suspendue

POLITIQUE Hier, François Bonneau, le président du Conseil départemental, a confirmé que le Département suspendait la vente du centre d'altitude de la Charente à Saint-Lary, où beaucoup de jeunes Charentais ont découvert les joies des sports d'hiver, après avoir trouvé un accord avec la Fédération charentaise des œuvres laïques (FCOL). Le département maintient sa subvention pour 2017 et réfléchit d'ores et déjà à la mise en place d'une délégation de service public pour laquelle la FCOL pourra se porter candidate. « L'impopularité de cette mesure jusque dans les rangs de la majorité et notre mobilisation de tous les instants sur ce dossier auront finalement contribué à conserver cet équipement dans le giron du Conseil départemental », s'est réjouie l'opposition.

Le mariage est prévu en janvier prochain

TOURISME C'est désormais certain. Au cours d'une réunion qui a eu lieu hier à La Rochelle, avec notamment Dominique Bussereau et son homologue charentais François Bonneau, le projet de fusion des comités départementaux du tourisme de Charente-Maritime et de Charente a été validé. Comme prévu, en somme. En janvier 2017, la nouvelle entité sera présidée par le Charentais-Maritime Stéphane Villain (actuel président du comité 17) et vice-présidée par le Charentais Jean-Hubert Lelièvre

(actuel président du comité 16). Le directeur en sera Olivier Amblard. L'idée générale est de mettre en commun les atouts des deux départements pour étoffer l'offre touristique et développer les complémentarités. Cela permettra de doper la force de frappe au sein de la Nouvelle-Aquitaine, à l'échelon national et international. Désormais, on parlera des Charentes. Il n'est pas exclu que ces Charentes dépassent leurs frontières pour s'intéresser un jour à la Vendée et aux Deux-Sèvres.

Biocoop va déménager dans les locaux de Lidl

COMMERCE

L'enseigne s'installe en centre-ville en octobre et va embaucher

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

L'information était connue depuis janvier. C'est à cette date que Lidl et Biocoop ont convenu d'un accord concernant le site de l'avenue Victor-Hugo. Mais la concrétisation s'est fait attendre pendant six mois : « On vient de signer la vente devant le notaire », annonce Dominique Berthod, la gérante du Biocoop de Châteaubernard.

Sa boutique, aujourd'hui locataire à proximité de la base aérienne, va donc migrer en centre-ville. « On espère être prêt pour début octobre, même si on a pris pas mal de retard, avoue la gérante. Toute l'équipe est vraiment très impatiente. On devient propriétaire et on s'installe dans un bon emplacement. »

Un boucher embauché

En effet, Biocoop va prendre la place de Lidl. Ce dernier a fait construire son magasin en décembre, en face de l'hôpital de Châteaubernard. Biocoop fait le mouvement inverse, et s'installe sur un site stratégique. « L'avenue Victor-Hugo de Cognac est très fréquentée, analyse Dominique Berthod. On est à cinq minutes à pied de la place François-I^{er}, et à côté de Picard. Évidemment, nos clients de Châteaubernard nous disent que l'ancien site (1) était pratique, mais le nouveau est bien aussi. Nous aurons un vrai parking ! »

Le magasin aura sensiblement les mêmes dimensions, soit 500 mètres carrés. « La nouveauté, c'est l'arrivée d'un rayon boucherie sur six mètres linéaires, annonce la gérante de Biocoop. Nous allons d'ailleurs réaliser une embauche : nous sommes à la recherche d'un



Dominique Berthod va pouvoir prendre possession des 500 mètres carrés de l'ancien Lidl. PHOTO J. G.

Sous l'œil attentif de la mairie

La mairie a regardé à la loupe ce qui allait se passer sur l'avenue Victor-Hugo une fois Lidl parti. La problématique des commerces est en effet très prégnante. Car, depuis quelque temps, des cellules commerciales s'implantent sur des axes très fréquentés : au rond-point d'Auchan, à Châteaubernard, ou encore un projet au 143 rue de Montplaisir, à Cognac, près du cimetière de Crouin. Ces surfaces représentant moins de 1 000 mètres carrés, les municipalités n'ont pas leur mot à dire sur leur installation, ce qui déclenche la colère des commerçants.

En l'espèce, Danièle Jourzac, l'élue compétente, a rencontré Lidl pour peser sur le choix du futur propriétaire en définissant quelques critères : « Nous voulions un repreneur cohérent par rapport au site, explique-t-elle. Dans la mesure où il s'agit vraiment du centre-ville, il fallait un service de proximité, plutôt alimentaire. On a enregistré cinq ou six offres en tout, qui étaient plutôt intéressantes. »

homme ou d'une femme qui puisse travailler dans l'artisanat. » Le nombre total de salariés sera ainsi porté à 13.

Un long aboutissement

Un chiffre porte-bonheur qui symbolise le parcours accompli depuis 2002. Au tout départ, l'endroit était une coopérative de consommateurs sur 290 mètres carrés. Puis en 2007, la coopérative sera transformée en Société coopérative de par-

ticipation (Scop). Les salariés sont devenus propriétaires de l'entreprise, qui propose aujourd'hui 5 000 références.

Le fait de devenir propriétaire immobilier est aussi le signe d'une certaine réussite dont se félicite Dominique Berthod : « Notre souhait, dès le départ, était d'être au service des Cognaçais, avec du bio et de la proximité. On aide la filière bio et le commerce équitable, c'est important de le dire : les achats aux pro-

UN RÉSEAU BIO

L'association Biocoop a été formée en 1984. Elle a pris aujourd'hui la forme d'une société anonyme avec 380 magasins en France. Il s'agit de structures commerciales indépendantes coopératives et non coopératives qui ont adhéré à une charte avec des valeurs : développement d'une agriculture biologique durable ; transparence, traçabilité et équité commerciale et coopération ; respect de critères sociaux et écologiques exigeants.

ducteurs se font dans le respect et au juste prix pour le monde agricole. »

Dès cet été, l'ancien magasin Lidl va peu à peu se parer des signes visuels de l'enseigne Biocoop. Le local de Châteaubernard sera fermé pendant deux semaines avant l'ouverture en octobre.

(1) Le site sis 8, rue du Poitou était en location. Biocoop recherche un nouveau locataire pour reprendre le bail.



LE PIÉTON

A été saisi d'un dilemme toponymique, soulevé par Michel Adam, président d'Antenne Nature Loisirs Patrimoine. Passionné par l'histoire de la Via Agrippa, qui reliait Saintes à Lyon via Limoges et Rouillac, il s'étonne de voir ce nom utilisé pour un axe du hameau de Bellevue, à Châteaubernard. « Il s'agit d'une erreur : la voie romaine qui passe là est le chemin Boisé qui allait de Saintes à Périgueux », objecte-t-il. La « vraie » Via Agrippa passait huit kilomètres au nord, à travers Cherves-Richemont et Saint-Sulpice-de-Cognac. La commune de Châteaubernard n'ayant pas fait suite à son intervention, il a décidé de faire état publiquement de cette confusion, afin de « rendre à César ce qui est à César ». Une expression de circonstance.

UN TOUR EN VILLE

Concours équestre à Cognac

ÉQUITATION Un week-end hippique débute aujourd'hui à Cognac. Jusqu'à demain, un concours de saut d'obstacles a lieu aux écuries de Boussac, situées rue de l'Épine, à Cherves-Richemont. 281 cavaliers professionnels et amateurs sont attendus et concourront dans 11 épreuves avec des obstacles allant de 0,95 à 1,35 mètre. Les cavaliers de la catégorie « amateurs 3, Grand Prix » seront les premiers à entrer en piste. Des concours de saut d'obstacles en équipe et chronométrés sont également prévus. Le concours avec les obstacles les plus hauts, à 1,35 mètre, est lui prévu demain. Le week-end sera clôturé par une remise des prix dimanche. Restauration possible toute la journée au club house du centre équestre. Informations au 05 45 83 15 10.

Bientôt une garderie le mercredi après-midi

La réunion du conseil municipal de lundi accueillait le major Marchais de la gendarmerie de Cognac venu parler de la mise en place éventuelle de l'opération « Participation citoyenne » sur la commune. De la discussion qui s'est instaurée, il en est ressorti que l'étape suivante passera par une réunion publique qui pourrait avoir lieu en septembre ou octobre. Le maire Alain Chaulet a ensuite passé la parole à Daniel Richard pour les sujets concernant la rentrée scolaire de septembre. Il a d'abord été question de l'extension de la garderie des enfants les mercredis après-midi de 12 à 18 heures. En période scolaire, les parents peuvent déposer leurs enfants à l'école maternelle de Jarnouzeau, lieu de la garderie. 23 enfants en moyenne de 3 à 11 ans ont profité des services de celle-ci. Il a rappelé les jours et les heures de fonctionnement : lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30, le mercredi matin à partir de 7 h 30 jusqu'à 12 heures.

Jusqu'à 18 heures

Toutefois, la commune a constaté que l'effectif des enfants inscrit en maternelle était en baisse, une baisse due en partie au fait qu'il n'existe pas de garderie avec repas des enfants le mercredi après-midi. Cette mise en place induit une



L'espace jeux de la garderie de Jarnouzeau. PHOTO C. G.

augmentation des moyens mis en place : service d'un repas supplémentaire pour les seuls enfants inscrits à la garderie de l'après-midi ainsi que la présence de deux personnes adultes pour la mise en place des couverts, la distribution des repas et la surveillance et l'assistance des enfants mais aussi le rangement et le nettoyage. Ouverte à midi, la garderie du mercredi après-midi, située dans les locaux de l'école maternelle salle de la cantine, préau, espace verts avec jeux, fermera à 18 heures.

Alain Chaulet a demandé au Conseil de se prononcer sur ce projet qui, selon l'étude faite auprès des

parents, pourrait concerner 24 enfants, neuf en maternelle, huit « moyens » et sept grands de l'école élémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil a adopté le projet à l'unanimité. Une mise en fonction est prévue dès la rentrée scolaire de septembre.

Colette Guné

Tarifs : chaque jour de la semaine, 1,75 € (une journée commencée est due) ; repas au tarif déjà en vigueur, 2,60 € ; mercredi après-midi, 6,60 €. Pour s'inscrire, il convient de se mettre en rapport avec la mairie au 05 45 82 27 80 ou auprès de Daniel Richard au 06 76 07 72 04.

SEGONZAC

Les élus ont voté contre la fusion

L'ordre du jour du dernier conseil municipal avant la pause estivale, mardi 19 juillet, était principalement consacré à la fusion des cinq Communautés de communes (CdC) du Pays Ouest Charente, et à celle des syndicats pour l'eau et l'assainissement. Véronique Marendat, maire, a rappelé le projet de périmètre du nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI), soulignant qu'« une agglomération à cinq est plus pertinente (il existe déjà le pôle d'équilibre territorial et rural, PETR ; le schéma de cohérence territoriale, Scot ; le tourisme, la culture), mais je ne souhaite pas obliger les élus du Rouillacais à intégrer la future Communauté d'agglomération, je comprends leur vœu », avant de proposer un vote à bulletins secrets : 13 voix contre la fusion, deux voix pour, deux blancs.

Le maire a évoqué la situation actuelle des syndicats d'eau et d'assainissement, présenté le projet de périmètre d'un nouveau syndicat proposé par le préfet, une compétence optionnelle qui deviendra une compétence obligatoire en 2020.

Après débats, les élus ont voté à l'unanimité contre cette fusion, op-

tant pour un syndicat local avec gestion en régie, interne, à compter du 1^{er} janvier 2017. En bref : l'augmentation du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) ayant été plus élevée que prévue (plus 58 %), et malgré la prise en charge à hauteur de 50 % de la dépense par la CdC de Grande Champagne, la commune accepte une participation supplémentaire de 2 600 euros, « pris sur le budget voirie, les travaux de la rue Jean-d'Hermey étant supportés par la Communauté de communes ».

Don privé de 1 379 euros

La commune a appris avec plaisir le versement d'un don privé de 1 379 euros qui sera affecté à l'achat de fournitures scolaires ; une somme complémentaire de 1 000 euros a été votée pour une remise aux normes du système de désenfumage à la maison de retraite Raby-Barboteau (budget global d'entretien estimé à 10 000 euros). La cession de terrain a été acceptée pour améliorer la voie d'accès à la ZAE des Malestiers.

L'immeuble, sis au 3, rue Gaston-Briand, est proposé à la vente pour

un montant estimé sur une base de 80 000 euros.

Avant de clore la séance de ce conseil municipal, Véronique Marendat a annoncé quelques bonnes nouvelles, sources de créations d'emplois : l'arrivée d'un opticien, mi-septembre, dans les locaux de l'ancienne agence du Trésor public, rue Pierre-Frapin, l'extension de l'usine ABC de Gensac sur la ZAE des Malestiers, et la promesse d'achat de terrains par la distillerie Tessendier, dossiers gérés par la CdC.

Manque d'implication

Les derniers débats ont été ouverts par Audrey Hervoit, qui regrette le manque d'implication de ses collègues élus pour soutenir des manifestations locales, en particulier le dernier festival de majorettes qui a également provoqué la réaction de Véronique Marendat, choquée par quelques agressions verbales de commerçants et riverains, mécontents du dérangement causé par cette fête populaire, qui, avec plus de 500 personnes, dynamise le commerce local. « Faut-il supprimer toutes nos animations en centre bourg ? ».

Samuel Méchain